

République
Française

Département
du Pas-de-Calais



Ville de MARCK

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt, le jeudi 23 juillet à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARCK s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame NOEL Corinne, Présidente-Ordonnatrice du CCAS, en suite de convocation en date du 16 juillet 2020.

Étaient présents :

Madame NOEL Corinne – Présidente du CCAS,
Mesdames BONNIEZ Sophie, CARBONNIER Thérèse, MAGNIER Renée (Arrivée à 17h34),
BRANLY Sandrine, DESORT Annie, LANGLET Christelle, HAINAUT Audrey, MAHIEU
Micheline, RINGOT Marie-Andrée, RIVELON Odile.
Messieurs BOUCHEL William, JOLY Jean.

Étaient excusés :

DUMONT-DESEIGNE Véronique (Pouvoir Sophie BONNIEZ)
LOUCHEZ Laurence (Pouvoir Thérèse CARBONNIER)
DUMONT Jean-Pierre (Pouvoir Corinne NOEL)
LEBECQUE Jean-Marc

SEANCE



23 Juillet 2020

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

OBJET :

**BUDGET PRIMITIF
2020**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612 et suivants,

Vu l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Marck,

CCAS-2020-07-09

Vu la délibération n° CCAS-2020-07-projet portant approbation du compte de gestion 2019,

Vu la délibération n° CCAS-2020-07-projet portant approbation du compte administratif 2019,

Vu la délibération n° CCAS-2020-07-projet portant approbation de l'affectation des résultats 2019,

Vu le rapport sur le budget primitif 2020 présenté par Madame la Présidente du Centre Communal d'Action Sociale,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture
062-216205484-20200723-CCAS-2020-07-09
-DE
Date de télétransmission : 28/07/2020
Date de réception préfecture : 28/07/2020



Publié le : 29/7/20
Notifié le :

Le Conseil d'Administration, A L'UNANIMITE,

VOTE le présent budget 2020 par nature au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement » sans vote formel sur chacun des chapitres. Les provisions sont semi-budgétaires.

APPROUVE les montants prévisionnels du budget primitif 2020 du budget du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Marck, budget équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
011	Charges à caractère général	91 289,00 €		84 169,00 €	84 169,00 €	84 169,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	147 300,00 €		125 300,00 €	125 300,00 €	125 300,00 €
65	Autres charges de gestion courante	30 800,00 €		30 300,00 €	30 300,00 €	30 300,00 €
Total des dépenses de gestion courante		269 389,00 €		239 769,00 €	239 769,00 €	239 769,00 €
022	Dépenses imprévues	2 890,34 €		2 791,64 €	2 791,64 €	2 791,64 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		272 279,34 €		242 560,64 €	242 560,64 €	242 560,64 €
042	Opérations d'ordre – transfert entre sections	2 444,00 €		3 319,00 €	3 319,00 €	3 319,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 444,00 €		3 319,00 €	3 319,00 €	3 319,00 €
TOTAL		274 723,34 €		245 879,64 €	245 879,64 €	245 879,64 €

+	
D 002 RESULTAT REPORTE	0,00 €

=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	245 879,64 €

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00 €		5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	8 300,00 €		8 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
74	Dotations et participations	254 200,00 €		225 441,00 €	225 441,00 €	225 441,00 €
Total des recettes de gestion courante		267 500,00 €		238 941,00 €	238 941,00 €	238 941,00 €
77	Produits exceptionnels	1 000,00 €		1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		268 500,00 €		239 941,00 €	239 941,00 €	239 941,00 €
TOTAL		268 500,00 €		239 941,00 €	239 941,00 €	239 941,00 €

+	
R 002 RESULTAT REPORTE	5 938,64 €

=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	245 879,64 €

Accusé de réception en préfecture
062-216205484-20200723-CCAS-2020-07-09
-DE
Date de télétransmission : 28/07/2020
Date de réception préfecture : 28/07/2020



Publié le : 29/7/20

Notifié le :

[Signature]

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
9002	Opérations d'équipement	18 945,31 €	308,00 €	17 760,08€	17 760,08 €	18 068,08 €
Total des dépenses d'équipement		18 945,31 €	308,00 €	17 760,08 €	17 760,08 €	18 068,08 €
27	Autres immobilisations financières	1 500,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Total des dépenses financières		1 500,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
TOTAL		20 445,31 €	308,00 €	19 260,08 €	19 260,08 €	19 568,08 €

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	0,00 €

=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 568,08 €

Recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
10	Dotations, fonds divers et réserves	285,00 €		176,00 €	176,00 €	176,00 €
27	Autres immobilisations financières	1 500,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Total des recettes financières		1 785,00 €		1 676,00 €	1 676,00 €	1 676,00 €
040	Opérations d'ordre – transfert entre sections	2 444,00 €		3 319,00 €	3 319,00 €	3 319,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 444,00 €		3 319,00 €	3 319,00 €	3 319,00 €
TOTAL		4 229,00 €		4 995,00 €	4 995,00 €	4 995,00 €

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	14 573,08 €

=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 568,08 €

APPROUVE les crédits affectés aux opérations d'équipement suivantes :

- opération 9002 « Opérations d'équipement diverses » : 18 068,08 €

(Suivent les signatures)
 Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Président du CCAS,



Accusé de réception en préfecture
 062-216205484-20200723-CCAS-2020-07-09
 -DE
 Date de télétransmission : 28/07/2020
 Date de réception préfecture : 28/07/2020



Publié le : 29/7/20
 Notifié le :

[Handwritten signature]

